

chaque cavalier, le couvent dut verser 10, pour le cheval 20, en tout 90 pistoles (15), sous l'accusation d'avoir livré ces soldats à l'ennemi.

Quand les Français occupaient toute la Province de Luxembourg à l'exception de la capitale fortifiée, qu'ils prirent seulement en juin 1684, le Roi de France décida en 1681 de faire émaner des ordonnances en joignant à tous les seigneurs territoriaux d'exhiber dans un délai déterminé à un tribunal récemment établi à Metz un inventaire détaillé de tous leurs droits, revenus, domaines et seigneuries, sous menace d'emprisonnement et de confiscation de ces droits et revenus pour ceux qui n'auraient pas présenté ces documents à la date fixée, ni relevé leurs domaines et seigneuries de la part du Roi de France à titres de fiefs royaux.

Notre Révérendissime Abbé reçut des lettres compulsatoires de ce genre pour ses domaines d'Echternach et d'Ettelbruck; mais comme il hésitait à obéir pour ne pas se montrer déloyal envers le gouvernement d'Espagne, un huissier de Metz du nom de Verdavoine remit ses papiers au syndic et secrétaire d'Echternach et déclara au nom du tribunal de Metz l'Abbé d'Echternach déchu de tous ses droits sur cette ville. Il fut défendu aux bourgeois de le reconnaître comme leur seigneur. Pour racheter ces biens confisqués, l'Abbé fut obligé de relever à Metz ses domaines confisqués comme fiefs, ayant obtenu d'abord l'autorisation du Prince de Chimay, gouverneur au nom du Roi d'Espagne. Il put jouir tranquillement de la possession de ses domaines après avoir versé les taxes établies pour cette cérémonie; le tout était une comédie arrangée dans ce but.

Ce malheur n'était pas le seul, car quand l'armée française envahit le Pays de Trèves, elle le chargea de lourdes contributions; pour les payer, le clergé trévirois imposa nos biens au-delà de la juste proportion, nos protestations réitérées restèrent inutiles.

L'Abbé Philippe garda sa fermeté au milieu de toutes ces calamités et gagna la bienveillance des Français, tout en conservant l'amitié des Espagnols. Il gouvernait l'Abbaye avec tant d'habileté qu'on pourrait le compter parmi les abbés les plus illustres, s'il n'avait pas entaché son gouvernement par un amour trop démesuré pour sa famille.

En effet il avait dans l'Abbaye un parent, Alphonse de Bergerot (16); quand il sentit l'approche de la mort, il résolut de faire transmettre sa mitre à ce parent et comme il savait que les confrères ne l'aimaient pas, il détermina clandestinement avec les membres de sa famille le Roi Charles d'Espagne à le nommer coadjuteur de l'Abbé. Des lettres patentes pour cette dignité furent délivrées à Bruxelles le 4 août 1682, mais comme les Français occupaient Echternach et presque toute la Province, et que les religieux s'opposaient à cette nomination, elle n'eut d'autre effet que de susciter des querelles entre les moines et l'Abbé, ce qui valut à celui-ci beaucoup d'incidents pénibles qui peut-être contribuèrent à hâter son décès. Il mourut à Luxembourg le 10 septembre 1684.

Le chroniqueur a établi encore cette liste de religieux qui furent admis à l'Abbaye d'Echternach sous le gouvernement de Philippe de la Neuforge: